

Berne, le 12 novembre 2021

Communiqué de presse

La CPS élit au sein de son comité le Procureur général de la Confédération désigné et le Premier procureur du canton de Saint-Gall. Le Procureur général du canton de Berne reprend la présidence.

La Conférence des procureurs de Suisse a tenu son assemblée des membres de cette année les 11 et 12 novembre 2021 à Lenzerheide, dans le canton des Grisons. Outre le traitement de diverses affaires statutaires, il a élu **Michel-André Fels, procureur général du canton de Berne, comme président avec effet au 1er janvier 2022**. Il succède à Beat Oppliger, procureur général du canton de Zurich, qui se retire en raison de son passage à la police municipale de Zurich.

La CPS a également élu le **Dr Stefan Blättler, Procureur général de la Confédération désigné**, et **Christoph III, Premier procureur du canton de Saint-Gall**, à son comité à compter du **1er janvier 2022**.

Enfin, l'assemblée des membres a discuté des projets actuels de transformation numérique du système judiciaire ainsi que des questions opérationnelles et juridiques dans le domaine de la collecte de preuves numériques à l'étranger.

Contact média : Florian Düblin, Secrétaire général CPS (+41 79 820 39 13)

dub., 12.11.2021